

CEAS-point-com

Centre d'Étude et d'Action Sociale (CEAS) de la Mayenne
6, rue de la Providence - 53000 Laval - Tél. 02.43.66.94.34 - Fax. 02.43.02.98.70 - Mél. ceas53@wanadoo.fr



Nous avons lu

40 pages d'informations sur chacun d'entre nous

Dans *Le Monde diplomatique* d'août 2003, Ignacio Ramonet évoque la « surveillance totale » qu'exercent, ou vont exercer, les Etats-Unis sur les citoyens américains, mais aussi sur chacun des six milliards d'habitants de la planète. Tant pis s'il y a moins de vie privée dès lors que cela apporte plus de sécurité. Et de citer l'écrivain britannique George Orwell qui écrivait dans 1984 (publié en 1949) : « *Dans le passé, aucun gouvernement n'avait eu le pouvoir de maintenir ses citoyens sous une surveillance constante. Maintenant, la Police de la pensée surveillait tout le monde, constamment* »...

Supposons que nous envisagions de nous rendre aux Etats-Unis. Selon Ignacio Ramonet, il y a eu un accord entre la Commission européenne et les autorités américaines. Ainsi, la compagnie aérienne avec laquelle nous nous apprêtons à voyager va transmettre aux douanes américaines un certain nombre d'informations personnelles nous concernant (nom, prénom, âge, adresse, numéros de passeport et de carte de crédit, état de santé, préférences alimentaires, voyages précédents, etc.). Sans notre consentement bien entendu...

Ces renseignements doivent permettre d'évaluer le degré de dangerosité de chaque passager. Les inoffensifs seront codés « verts » ; les cas douteux, « jaunes » ; ceux qui seront empêchés d'accéder à l'avion, « rouges ». Si nous sommes musulmans ou originaires du Proche-Orient, le code jaune de suspect nous sera attribué d'office.

Attention à vos lectures !

Aux États-Unis, déjà plus de cent-dix millions de Latino-Américains seraient fichés à leur insu. Comme la loi américaine interdit de stocker des informations personnelles, l'administration des États-Unis achète ces fichiers à des entreprises privées. En effet, la loi américaine n'interdit pas à l'administration des États-Unis de demander à une société privée de faire le travail à sa place...

Toujours selon Ignacio Ramonet, les étrangers ne sont pas les seuls à faire l'objet d'une surveillance accrue : « *Les citoyens américains n'échappent pas à l'actuelle*

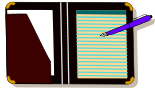
paranoïa. De nouveaux contrôles, autorisés par la loi Patriot Act, remettent en question la vie privée et le secret des correspondances. L'autorisation de mise sur écoute téléphonique n'est plus requise »... A titre d'illustration, le FBI peut demander aux bibliothèques de lui fournir les listes des livres et des sites Internet consultés par leurs abonnés pour tracer un « profil intellectuel » de chaque lecteur...

Le Pentagone irait jusqu'à élaborer un projet d'espionnage a priori délirant. Il consiste à collecter une moyenne de quarante pages d'informations sur chacun des six milliards d'habitants de la planète et à confier leur traitement à un hyperordinateur. Il s'agirait d'établir une « *traçabilité complète de chaque individu* » en traitant toutes les données personnelles disponibles : paiements par carte, abonnements aux médias, mouvements bancaires, appels téléphoniques, informations médicales et de la sécurité sociale, etc.

Comme dans le film de Steven Spielberg, *Minority Report*, les autorités américaines pensent ainsi pouvoir prévenir les crimes avant même qu'ils soient commis. Le prix à payer : une vie « privée » sous surveillance...

« *Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes* ».

Article 12 de la Déclaration universelle des droits de l'homme proclamée par les Nations-Unies le 10 décembre 1948.



A vos agendas

16 septembre : les chantiers de l'accessibilité

L'Association des paralysés de France (APF) organise une opération nationale pour sensibiliser la société aux problèmes d'accessibilité que rencontrent les personnes en situation de handicap moteur. Cette année, le thème retenu est l'inaccessibilité des transports, élargi à la problématique du déplacement et, plus largement, des problèmes de voirie.

La Délégation départementale dresse le constat qu'actuellement, aucun transport en commun n'est accessible, hors communauté d'agglomération de Laval. Par ailleurs, à Laval même, les deux seuls PMR (véhicules pour personnes à mobilité réduite) seraient insuffisants.

Ainsi, l'APF organise une manifestation le mardi 16 septembre, à partir de 14h, à la gare des TUL, rue du Vieux-Saint-Louis, à Laval. Il est prévu que le cortège se déplace ensuite dans les rues de Bretagne, du Général-de-Gaulle et de la Paix pour signifier que les magasins, en général, ne sont pas ou peu accessibles.

Renseignements : APF, tél. 02.43.59.03.70.



Erratum

Important : les dates de vacances scolaires diffusées dans le n° 43 du 20 août 2003 contiennent une erreur pour l'année scolaire 2003-2004 (modification par rapport aux dates initialement prévues) : ainsi, le début des vacances de la Toussaint est fixé au 22 octobre (au lieu du 25).



Nous avons reçu

Région des Pays de la Loire, Chronique européenne, n° 50 hors-série de juillet 2003 (« Panorama des programmes communautaires »), 59 p.

Ce dossier ne porte pas sur la politique agricole commune (PAC) ni sur la politique régionale de l'Union européenne, mais sur les autres politiques communes (recherche, environnement, éducation, transports, culture, etc.) dans le cadre de programmes communautaires annuels ou pluriannuels, ou d'actions pilotes.

La Commission européenne octroie des subventions après mise en concurrence de projets suite à des appels d'offres et conformément à des critères d'éligibilité et de sélection préétablis. Quelque quatre-vingt programmes communautaires sont ainsi présentés.

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), *INSEE Première* (4 p.).

- « Les petites entreprises industrielles – Un ensemble dynamique », n° 914, juillet 2003.
- « Un salarié sur deux d'un grand établissement travaille encore dans l'industrie », n° 915, juillet 2003.
- « Des ménages modestes aux ménages aisés : des sources de revenus différentes », n° 916, août 2003.
- « L'impact sur l'emploi des créations d'entreprises », n° 917, août 2003.
- « Le marché des télécommunications en 2001 – Les téléphones mobiles dépassent les fixes », n° 918, août 2003.
- « La population française immatriculée à l'étranger est en forte hausse », n° 919, août 2003.

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), *Etudes et Résultats*.

- « Les emplois-jeunes du secteur social au 31 décembre 2001 », n° 248, juillet 2003 (8 p.).
- « Les disparités régionales en matière de retraites », n° 249, juillet 2003 (11 p.).
- « L'état de santé des enfants de 5-6 ans dans les régions : les disparités régionales appréhendées au travers des bilans de santé scolaire », n° 250, juillet 2003 (12 p.).

Ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées – Institut de veille sanitaire, *Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH)*.

- « Pratique sportive et usages de substances psychoactives, France, 2000 » ; « Tabac, alcool, cannabis et sport de haut niveau à la fin de l'adolescence, région PACA, 2002 », n° 15, 15 avril 2003 (4 p.).

La pensée hebdomadaire

« La caractéristique la plus constante des civilisations en décadence est leur tendance à la standardisation et à l'uniformité »

(Arnold Toynbee, historien)